

*Affaires courantes*

[*Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux de la séance d'aujourd'hui.*]

\* \* \*

**GESTION DE LA CHAMBRE**

## VINGT-NEUVIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**M. Charles A. Langlois (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le vingt-neuvième rapport du Comité permanent de la gestion de la Chambre au sujet des affaires faisant l'objet d'un vote parmi les Affaires émanant des députés.

Conformément à l'article 92(2) du Règlement, ce rapport est maintenant réputé adopté dès son dépôt sur le Bureau.

[*Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.*]

\* \* \*

[*Traduction*]

**PÉTITIONS**

## LA CONSTITUTION

**M. George S. Rideout (Moncton):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai le devoir de présenter une pétition signée par des habitants de Moncton qui demandent à la Chambre de tenir un référendum sur toutes les questions constitutionnelles.

## LES CRIMES AVEC VIOLENCE

**Mme Beth Phinney (Hamilton Mountain):** Monsieur le Président, j'ai entre les mains plus de 150 pétitions signées par plusieurs milliers d'habitants de ma circonscription, Hamilton Mountain, d'un peu partout en Ontario, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et d'autres régions du Canada.

Ces pétitions s'ajoutent à celles que j'ai déjà personnellement déposées à la Chambre et qu'ont signées plus de 350 000 citoyens qui s'inquiètent des graves lacunes de notre système de justice pénale.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de reconnaître que les crimes avec violence sont graves et répugnants et veulent que la Chambre modifie en conséquence le Code criminel du Canada, la Loi sur la réforme du cautionnement et la Loi sur la libération conditionnelle.

## LIRAK

**M. Ray Skelly (North Island—Powell River):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui à la Chambre une pétition concernant le conflit entre les États-Unis et l'Irak.

La pétition a trait aux déclarations récentes du président américain qui dit songer à bombarder l'Irak si ce pays ne se conforme pas aux résolutions des Nations Unies.

Les pétitionnaires demandent donc à la Chambre des communes et au gouvernement de condamner les déclarations du président des États-Unis et exhortent le gouvernement à tâcher de trouver des solutions diplomatiques au problème.

## LE LOGEMENT

**M. Ray Funk (Prince-Albert—Churchill River):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre une pétition signée par environ 150 habitants de la ville de Hamilton qui se disent consternés de voir que le gouvernement a cédé aux réformistes au sein de son caucus qui réclamaient qu'on mette fin au programme de logement coopératif.

Les pétitionnaires demandent donc au Parlement de reconnaître le logement comme une responsabilité partagée entre les paliers provincial et fédéral, d'appuyer le programme fédéral de logement coopératif sans but lucratif et de conserver la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

**M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par des centaines de citoyens de Burnaby, de Rosewood, de Langley et de nombreuses autres localités de la Colombie-Britannique, ainsi que de Sackville et d'autres localités du Nouveau-Brunswick. Les pétitionnaires soulignent que deux Canadiens—Christine Lamont et David Spencer—qui ont été condamnés à purger chacun une peine de 28 ans dans une prison brésilienne ont été victimes d'une erreur judiciaire, qu'ils ont subi un traitement cruel et inhabituel dans les prisons brésiliennes et qu'ils ont fait l'objet de discrimination relativement à la peine qui leur a été infligée et aux conditions fixées pour leur libération conditionnelle. Les pétitionnaires soulignent, monsieur le Président, que la seule façon de les soustraire à cette peine cruelle, c'est que le Canada demande leur expulsion conformément à la loi brésilienne.

Ils exhortent donc le Parlement à prier instamment le secrétaire d'État aux Affaires extérieures de demander au gouvernement du Brésil d'expulser Christine Lamont